

Nombre des conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 13

République Française - Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Haguenau

COMMUNE DE SESSENHEIM

67770 SESSENHEIM
Tél. 03 88 86 97 04

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28 MARS 2024

Sous la présidence de M. Raymond RIEDINGER, Maire

Présents : MM Lucette ROBERT, Vanessa MACK, Dominique BEDELL
MM Carole HERRMANN, Grégory OLIVAS, Robert METZ, Jean-Daniel MOCHEL,
Gilbert MOSSER, Cécile SCHABER, Mme Aurélia SUSS, Stéphane WOLFF, Christian
ZACHER.

Absents excusés : Mme Valérie BECKER, donnant procuration à M. Dominique BEDELL
Mme Cinthya HIRSCH, donnant procuration à M. Raymond RIEDINGER
Mme Isabelle KIENTZ, donnant procuration à M. Christian ZACHER
Mme Michèle KUHN, donnant procuration à M. Raymond RIEDINGER
M. André LARTIGUE, donnant procuration à M. Gilbert MOSSER
M. Christian PARIS, donnant procuration à M. Christian ZACHER

24-03/029 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Vu l'article 2541-6 du code général des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- désigne M. Christian ZACHER, conseiller délégué, secrétaire de séance.

24-03/030 - CHASSE 2024/2033 – COMPTE RENDU DE LA REUNION 4 C :

La 4C s'est réunie en date du 28 mars 2024 suite à la non-réception dans les délais réglementaires de la caution par l'Association « Nature et Passion » représentée par M. Patrick OTTMANN. Après discussion, la 4 C propose :

- la résiliation du bail,
- un nouvel appel d'offres pour le lot.

24-03/031 : CHASSE 2024/2033 – EXAMEN DE LA DECISION DE LA 4 C :

Après avis de la 4C réuni en date du 28 mars 2024, le Maire propose de suivre l'avis de la 4C, à savoir :

- la résiliation du bail avec l'Association « Nature et Passion »,
- un nouvel appel d'offres pour le lot de chasse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de résilier le bail avec l'Association « Nature et Passion »,
- souhaite qu'un nouvel appel d'offres soit lancé en réduisant le délai de publication de 6 à 3 semaines pour la réception des offres,
- habilite le Maire à signer tous documents y afférents au nom de la Commune.

24-03/032 : COURSES RELAIS SPROCHRENNER – PORTAGE DU BÂTON-TEMOIN :

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de l'association Sprochrenner dont le siège social se trouve à Colmar. Cette association a une vocation festive, populaire et transfrontalière qui se manifeste par des liens de coopération qu'elle établit avec les acteurs du monde culturel, social et économique.

L'objet du Sprochrenner est une course de relais transfrontalière festive, populaire, ouverte à tous et gratuite, où chaque passage du bâton-témoin, à un autre coureur, symbolise le partage et la transmission intergénérationnelle du patrimoine culturel et linguistique de l'Alsace dans l'espace Rhénan.

L'objectif est aussi de collecter des fonds par la vente de chaque km qui seront répartis, dans le cadre d'un appel à projets, entre des associations alsaciennes qui développeront de manière significative la promotion et la transmission de la culture et de la langue régionale d'Alsace. A cet effet, le Maire propose la participation de la Commune de Sessenheim avec un porteur du bâton-témoin sur 5 km et donc une participation financière de 1 000 € (5 km x 200 €).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte la proposition du Maire en s'engageant à porter le bâton-témoin sur 5 km,
- vote la participation financière de 1 000 €,
- habilite le Maire à signer tous documents y afférents au nom de la Commune.

24-03/033 – INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS :

- Exposition « Assemblée Nationale au cœur du Nord Alsace » : dimanche 7 avril 2024 à Wissembourg – pas de volontaire du CM.
- Commission Bâtiment et Voirie : lundi 8 avril 2024 à 20 h 00 salle des séances.